

ATTENTION A NE PAS EXAGÉRER LES ÉMISSIONS DE CO2e/GES DES DEPLACEMENTS DU PARLEMENT EUROPÉEN !

Un nouvel angle d'attaque a été trouvé par les partisans d'un seul siège bruxellois pour le Parlement Européen : les émissions de CO2e générés par les déplacements réguliers à Strasbourg !

Outre le rappel de la classique et historique bataille entre ces clans belges et alsaciens, ce débat soulève un enjeu environnemental bien au cœur de la politique européenne.

Toutefois les chiffres annoncés, notamment par la députée suédoise **Anna-Maria Corazza**, méritent d'être sérieusement révisés ! à trop exagérer, on peut ruiner la cause...

TK'Blue Agency, seule Agence internationale reconnue de mesure de la performance éco-responsable du transport se propose d'objectiver le débat. Son **calculateur CO2e/Gaz à Effet de Serre (GES)**, audité par Bureau Veritas, permet de **calculer et visualiser en ligne l'impact réel des différents choix de mode de transport** et de préconiser ainsi des solutions raisonnées.

TK'Blue peut ainsi donner une **information précise sur les impacts environnementaux** des déplacement Strasbourg-Bruxelles des 751 députés Européens.

Hypothèses retenues pour un total de 1502 personnes (751 eurodéputés accompagnés d'un assistant) **se déplaçant douze fois par an sur le trajet aller-retour Bruxelles/Strasbourg :**

▪ L'aérien

Le calculateur d'émissions de CO2e de l'aviation de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) permet d'estimer les émissions de CO2e par passager équivalent pour un ensemble de destination concernant la France. Ce calculateur indique que sur la liaison Strasbourg-Bruxelles, un avion émet en moyenne 317 kgCO2e/passager sur le trajet aller-retour).

▪ Le ferroviaire (TGV spécial Bruxelles-Paris (CDG)-Strasbourg)

En l'absence des données essentielles au calcul des émissions de CO2e (consommation du train, nombre moyen de passagers transportés), les valeurs de niveau 1 du décret français 2011-1336 peuvent être utilisées : un train électrique à grande vitesse émet 3,71 gCO2e/passager.km.

Résultats sur 1 année :

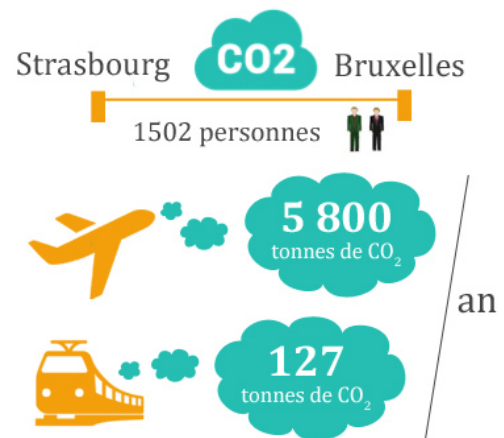
▪ Tout aérien :

Les émissions de CO₂ seraient de **5 800 tonnes**.

▪ Tout ferroviaire :

La ligne TGV directe amènerait au chiffre de **127 tonnes de CO₂**.

On est donc très loin des 19 000 tonnes de CO2e annoncées par la députée, quand bien même personne



ne prendrait le train pour venir à Strasbourg, ;;; ce qui n'est vraiment pas le cas !

TK'Blue Agency est un tiers de confiance unique et reconnu. Sa **méthodologie est transparente et validée par un conseil scientifique** international de 14 experts. L'Agence objective les impacts et aide à la définition de solutions durables.

A PROPOS DE TK'BLUE

TK'Blue est une Agence de labellisation et de notation du transport organisée en plateforme de services. Elle mesure, note et valorise la performance éco-responsable de chacun des acteurs – transporteurs et donneurs d'ordres –, en conformité avec les exigences législatives et réglementaires relatives aux émissions de CO2, GES et à la RSE, aux niveaux national et européen.

Sa gouvernance européenne, composée de plus de soixante-dix représentants de tous les acteurs de la chaîne logistique, lui permet d'assurer sa légitimité, sa crédibilité, son évolution et son indépendance sur le long terme.

La plateforme est accessible en mode Saas sur le Cloud, gratuite pour les transporteurs routiers.

Pour en savoir plus : www.tkblueagency.eu